



**COMMISSION GÉNÉRALE DES
PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE**

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE

7-9 juillet 1999, Alicante, Espagne

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session
3. Barème des contributions à un budget autonome

Une proposition établie par le Secrétariat, reflétant les débats du Secrétariat et de plusieurs membres de la Commission, sera examinée et éventuellement modifiée. Cette réunion devrait aboutir à une décision définitive sur cette question.

4. Programme de travail de la période intersessions (juillet 1999-juillet 2000) et budget correspondant

Les activités qui devront être examinées durant la période intersessions seront définies et le calendrier et le lieu de ces activités seront déterminés. Un budget correspondant au programme de travail convenu sera adopté.

5. Autres questions
6. Adoption du rapport